

**COMPTE RENDU DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL DU 06 DECEMBRE 2016**

L'an deux mil seize, le six décembre à 18h30, les membres du comité syndical, dûment convoqués le premier décembre deux mil seize, se sont réunis sous la Présidence de Monsieur Loïc BATAIS, Président.

Nombre de membres en exercice : 13
 Nombre de membres présents : 8
 Nombre de votants : 9

Étaient présents : Marie-Thérèse CHARTIER, Nicole PAIRE, Marie PRUNIER, Jeanine ROUANET, Miguel BACAÏCOA, Loïc BATAIS, Éric DELISLE, Anthony AUBREE

Étaient absents excusés : Patrick COLLET donne procuration à Nicole PAIRE, Henri RAULT

Étaient absents : Mickaël FERTIN, Virginie ELSHOUT, Emmanuel VALLEE

Eric DELISLE est désigné secrétaire de séance.

L'assemblée délibérante approuve les comptes-rendus des séances du 12 octobre 2016 et du 23 novembre 2016.

N°36/2016 : Création de poste Secrétariat / Coordinateur

Monsieur le Président précise le départ du secrétaire du SIRS, qui était un agent des missions temporaires du CDG 35.

Mr le Président pose la question de la stabilité au niveau du secrétariat pour le SIRS mais aussi pour la commune de Romazy. La question de l'attractivité du poste est posée avec le temps non-complet.

A l'heure actuelle, la mairie de Romazy est un poste de 23 heures avec 22h de secrétariat et 1h de réunion par semaine. Le SIRS est un poste de 7h par semaine.

Mr le Président propose la création d'un poste de secrétariat pour la Mairie de Romazy et d'un coordinateur pour les TAP pour le SIRS. Il propose la solution suivante :

Total Romazy : 22 heures + 1h de réunion : 23 heures

Total SIRS : 12 heures avec heures réunion incluses

Estimation du coût pour la création de poste coordinateur réseau en interne.

- Prestation actuelle du CDG : 7h * 47 semaines + 6 réunions de 2h = 341h*21,20 = 7 229€
- Prestation actuelle en interne : 341 heures travaillées = 386 heures payées *16€ = 6 176€
- Prestation avec 12 heures semaine : 12h*47 semaines = 564 heures travaillées = 639 heures payées *16€ = 10 224€ par an soit 2 995€ de plus que la prestation actuelle du CDG pour 5h de plus par semaine.

Un coordinateur peut être amené à remplacer une personne lors des TAP, ou à effectuer des déplacements lors des TAP, c'est pourquoi les heures du SIRS sont répartis les après-midis puisque ces derniers sont l'après-midi. Mr le Président propose les horaires suivants :

	Matin	Après-midi
Lundi	Repos	13h30 - 19h30 : Mairie de Romazy

Mardi	9h – 13h : Mairie de Romazy	14h – 18h : SIRS
Mercredi	9h – 13h : Mairie de Romazy	Repos
Jeudi	9h – 13h : Mairie de Romazy	14h – 18h : SIRS
Vendredi	9h – 13h : Mairie de Romazy	14h – 18h : SIRS

Le mercredi après-midi est en repos puisque c'est un poste qui peut être attractif pour une personne qui a des enfants. Ceci est un poste de 34h secrétariat plus 1h de réunion comprise comme actuellement pour la mairie de Romazy.

Mr le Président propose que les TAP longs soient en adéquation avec les horaires d'ouverture du poste mais ceci peut être affiné par la suite. Un surcoût d'environ 3 000€, dues aux 5 heures de plus est ainsi remarquée.

La démarche est ainsi d'effectuer une création de poste à 12H pour le SIRS, puis enfin ouvrir un recrutement sur le site emploi-territorial.fr.

Pour se faire accompagner par le CDG pour le recrutement d'une personne (déclaration de poste, réception des offres, tableau de préselection, entretien de recrutement) le coût est de 984€.

La question du cadre d'emploi est évoquée entre un adjoint administratif de 1^{ère} classe ou un adjoint administratif de 2^{ème} classe. Les élus souhaitent une personne qualifiée afin d'être pleinement efficace sur les postes.

Les questions sont de savoir si l'on crée un poste à 12h ; si la personne est recrutée dans le cadre d'adjoint administratif 1^{ère} classe ou 2^{ème} classe ; et si le SIRS accepte la proposition d'accompagnement par le CDG.

Un élu remarque qu'il faut l'accord des Conseils Municipaux pour la création du poste à 12h. Le Conseil Municipal de Romazy doit également être consulté pour la modification des horaires et du poste pour le secrétariat de mairie de Romazy.

Lors de cette réunion, le Conseil Syndical autorise à l'unanimité la question de la création de poste ; sur un poste d'adjoint administratif 1^{ère} classe.

Pour l'accompagnement du CDG, le Conseil Syndical accepte à l'unanimité.

Il n'y a pas d'urgence à commencer le recrutement en décembre. Le Conseil Syndical décide de réexaminer ces questions lors du prochain Conseil Syndical le 12 janvier 2017.

N°37/2016 : Questions diverses

Pour le bus du SIRS, il faut changer les pneus avant et les plaquettes. Le Conseil Syndical autorise ces changements et de les réaliser à l'endroit habituel. Louis Hochet emmènera et ramènera le bus et déclarera ses heures afin de lui les rémunérer.

Concernant Mme Taupin Annie, le Président lit un courrier de l'Assurance Maladie refusant le caractère professionnel de la rechute. Il informe le Conseil Syndical qu'il a effectué un recours le 29 novembre auprès de la Commission de Recours amiable de la Caisse d'Assurance Maladie. Suite à ce courrier, Mr le Président a demandé un rendez-vous au CDG auprès d'un médecin en janvier ; et une expertise à Pontchaillou le 8 décembre. Mr le Président lui a transmis les contacts d'une association pour un centre de réadaptation fonctionnel (Patis Fraux), et de Mme Tripier au CDG 35.

Mme Boivent a déposé un courrier à Mme Pairé qui l'a transmis à Mr le Président pour se plaindre des conditions de cantine en ce moment à Rimou. La personne de Romazy est également venu se plaindre auprès de Mr Battais pour la cantine à Romazy. Mme Pairé autorise alors Mr le Président à aller à la cantine de Rimou. Si cela ne passe pas, Mr le Président propose de rencontrer les parents afin de faire cesser ces agissements.

Mme Prunier demande si cela est possible d'effectuer un bilan des dépenses de fournitures des écoles depuis la rentrée de septembre 2016 afin qu'elles puissent savoir où elles en sont.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 30.

Mme PAIRÉ Nicole	M. BATAIS Loïc	Mme BESNARD Virginie
M. RAULT Henri	Mme PRUNIER Marie	M. VALLEE Emmanuel
M. BACAICOA Miguel	Mme CHARTIER Marie- Thérèse	M. COLLET Patrick
M. DELISLE Éric	Mme ROUANET Jeanine	M. AUBREE Anthony
M. FERTIN Mickaël		